



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 30 JANVIER 2024

Présents : MM. Mme Sylvestre - Pézière - El Fakri - Cokgul - Sénécal

Assiste : M. Podan-Mavounzy

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

MATCH A HUIS CLOS

MONTMORENCY FC

Seniors D4/C

5 matches à jouer à huis clos avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de MONTMORENCY

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF



- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Les 5 matches à huis clos se dérouleront la saison 2023-2024
Dates des prochains matchs concernés : **11/02/2024 - 03/03/2024**

GROSLAY FC

Seniors D1

A titre conservatoire, la Commission de Discipline en date du 19/12/2023 décide à TITRE CONSERVATOIRE et en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de GROSLAY, en attente de la clôture du dossier en instruction.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : **04/02/2024**

REPORT DE JOURNEES DE CHAMPIONNAT

POUR TOUTES LES CATEGORIES Y COMPRIS CELLE DES FEMININES D1, LES JOURNEES DES 20 ET 21 JANVIER 2024 SONT REPORTEES AU 20 et 21 AVRIL 2024

COURRIERS CLUBS

MENUCOURT AS / NEUVILLE AS

Mail du 25/01/2024

La journée complète du 21/01/2024 est reportée au 20/04/2024, voir PV du 24/01/2024

VEXIN FC

Courriel du 30/01/2024

Suite motif invoqué, la COC décide match à jouer le 18/02/2024

REMERCIEMENTS ARBITRE

- ROGE Olivier
- TALLET Hugo



FOOTCLUBS

PORTUGAIS PAIX VIVRE

CDM D1

Match n°25909317 du 04/02/2024

PORTUGAIS PAIX VIVRE 5 / PUISEUX LOUVRES 95 5

Nouvelle installation : Argenteuil Stade Roger Ouvrard

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

ERMONT AS

Anciens D2 Poule A

Match n°25905711 du 04/02/2024

PUISEUX LOUVRES 95 1 / ERMONT AS 1

Nouvelle heure : 11H

Nouvelle installation : Louvres Stade Sylvain Barissel

Accord de la COC

Accord des 2 clubs

BEAUMONT MOURS ENT.

U16 D3 Poule A

Match n°25933634 du 04/02/2024

ENT. BEAUMONT MOURS 1 / ECOUEN FC 2

Nouvelle date : 18/02/2024

Accord de la COC

Accord des 2 clubs

GROSLAY FC

Anciens D2 poule B

Match n°25933634 du 04/02/2024

GROSLAY FC 2 / EMMB 2

Nouvelle date : 25/02/2024

Accord de la COC

Accord des 2 clubs

HORAIRE

PIERRELAYE FC

Courriel du 30/01/2024

U18 D3 Poule B

Match n° 26743937 du 04/02/2024

PIERRELAYE FC 22 / CORMEILLAIS ACS 22

Ce match se déroulera à 13h

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

CONFIRMATION DE RESULTAT

HERBLAY / SAINT LEU

Seniors F D1

Match n° 27239128 du 27/01/2024

ENT. HERBLAY SAINT LEU / ERAGNY FC 1

ENT. HERBLAY SAINT LEU Opt 0but

ERAGNY FC 1 3pts 3but



MENUCOURT AS

U14 D4

Match n° 26513169 du 27/01/2024

HERBLAY ES 22 / MENUCOURT AS 21

HERBLAY ES 22 Opt 0but

MENUCOURT AS 21 3pts 5but

DEMANDE DE RESULTAT

VIARMES ASNIERES OL

Critérium +45 ans Poule C

Match n° 26560218 du 08/10/2023

EVIARMES ASNIERES 35 / SAINT LEU 35

1ER APPEL DE FEUILLE DE MATCH

EAUBONNE CSM

Anciens D3 Poule A

Match n° 26520569 du 14/01/2024

EAUBONNE CSM 31 / VALLEE DU SAUSSERON 31

ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT

Anciens D4 Poule B

Match n° 27216276 du 14/01/2024

EMMB 34 / HERBLAY ES 31

2EME APPEL DE FEUILLE DE MATCH

CONFLANS FC

Critérium +45 ans Poule B

Match n° 26525397 du 10/12/2023

CONFLANS FC 35 / VAUXOISE ES 35

SARCELLES AAS

Seniors D2 Poule A

Match n° 26062882 du 05/11/2023

OSNY FC 35 / CORMEILLAIS ACS 35

MATCHS A JOUER LE 04/02/2024

PUISEUX LOUVRES FC

Anciens D3 Poule B

Match n°25906100 du 04/02/2024

PUISEUX LOUVRES 31 / ARGENTEUIL RC 32

Suite motif invoqué, la Commission décide match à jouer à 9h

Prévenir vos adversaires

MATCHS A JOUER LE 18/02/2024

AUVERS ENNERY FC

Seniors D4 Poule B

Match n°26532138 du 28/01/2024

AUVERS ENNERY FC 2 / VIARMES ASNIERES OL 2



MAGNY EN VEXIN FC

U14 D4 Poule A

Match n°25899636 du 18/11/2023

MAGNY US CANTON 21 / COSMO TAVERNY 23

MAGNY EN VEXIN FC

Anciens D4 Poule B

Match n°27216281 du 14/01/2024

MAGNY CANTON US 31 / DEUIL ENGHEN FC 32

VEXIN AS

Séniors D3 Poule A

Match n°26510041 du 04/02/2024

VEXIN AS / BOUFFEMONT

MATCHS A JOUER LE 24/02/2024

MONTMORENCY FC

Seniors Féminines D1

Match n°27239085 du 25/11/2023

MONTMORENCY FC 1 / SARCELLES AAS 3

MATCHS A JOUER LE 06/03/2024

MENUCOURT AS

U16 D3 Poule B

Match n°225900291 du 21/01/2024

MENUCOURT AS 21 / FRETTOISE ES 21

Match à jouer à 20H

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

1ER FORFAIT NON AVISE

ARNOUVILLE AS

U14 D3 Poule C

Match n° 27117453 du 27/01/2024

ECOUEEN FC 22 / ARNOUVILLE FAS 21

Amende 30€

ARNOUVILLE FAS 21	-1pt	0but
ECOUEEN FC 22	3pts	5buts

3EME FORFAIT SANS AMENDE

FRANCONVILLE FC

Seniors F D1

Match n° 27239126 du 27/01/2024

CERGY PONTOISE FC 2 / FRANCONVILLE FC 1

CERGY PONTOISE FC 2	3pts	5 buts
FRANCONVILLE FC 1	-1pt	0but



FORFAIT GENERAL

FRANCONVILLE FC

Seniors F D1

AMENDE 110€

PIERRELAYE FC

U16 D2 Poule B

Match n° 25937014 du 08/10/2023

ERAGNY FC 21 / PIERRELAYE FC 21

PIERRELAYE FC AMENDE 110€

Secrétaire de Séance

M. P. Sénécal

Présidente de Séance

Mme Sylvestre